



Lingwick

Politique du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens du Canton de Lingwick

Programme de couches lavables

Le demandeur doit remplir le formulaire de remboursement du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens du Canton de Lingwick.

Conditions d'admissibilité

- L'enfant visé par la demande doit être âgé de moins d'un an;
- Fournir la facture originale d'un achat d'au moins 25 couches lavables, indiquant le nom de l'entreprise ainsi que les numéros de TPS et de TVQ;
- Fournir une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou un document équivalent;
- Fournir une preuve de résidence sur le territoire du Canton de Lingwick.

Aide financière

La municipalité rembourse un montant maximal de **100 \$ par enfant**.

Programme de remboursement pour les produits d'hygiène féminine réutilisables

La demanderesse doit remplir le formulaire de remboursement du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens du Canton de Lingwick.

Conditions d'admissibilité

- Fournir une preuve de résidence sur le territoire du Canton de Lingwick;
- Fournir une copie de la facture d'achat indiquant le nom du fournisseur ainsi que les numéros de TPS et de TVQ.

Aide financière

La municipalité rembourse **50 % des dépenses admissibles**, jusqu'à un maximum de **100 \$ par demanderesse**.

Programme d'aide financière pour le service d'animation estival

Lorsque la municipalité n'offre pas de service d'animation estival, les familles peuvent bénéficier d'une aide financière visant à compenser une partie des frais de non-résident exigés par une autre municipalité offrant ce service.

Le demandeur doit remplir le formulaire de remboursement du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens du Canton de Lingwick.

Conditions d'admissibilité

- L'enfant visé par la demande doit être âgé de 4 à 13 ans inclusivement;
- Fournir une facture originale faisant état des frais de non-résident;
- Fournir une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou un document équivalent;
- Fournir une preuve de résidence sur le territoire du Canton de Lingwick.

Aide financière

La municipalité rembourse **100 % des frais de non-résident**, jusqu'à concurrence de **150 \$ par enfant**.



Programme de remboursement de la surtaxe pour les activités sportives

Par cette politique, le Canton de Lingwick souhaite favoriser la pratique d'activités sportives chez les jeunes en facilitant l'accès financier aux activités qui ne sont pas offertes sur son territoire.

Activités admissibles

Le remboursement de la surtaxe s'applique uniquement aux activités suivantes offertes à l'extérieur du territoire de la municipalité :

- Baseball (classes locales seulement);
- Basketball (classes locales seulement);
- Crosse (classes locales seulement);
- Gymnastique (classes locales seulement);
- Hockey (classes locales seulement);
- Sports équestres (classes locales seulement).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au remboursement des frais de surtaxe liés à l'inscription à une activité sportive non offerte sur le territoire de Lingwick :

- Le participant doit être âgé de moins de 18 ans;
- Le parent ou le tuteur responsable de la demande doit fournir une preuve de résidence avec photo;
- L'enfant doit fournir une preuve de résidence.

Preuves de résidence acceptées

Pour le parent ou le tuteur :

- Permis de conduire;
- Toute autre preuve de résidence valide accompagnée d'une pièce d'identité avec photo (ex. : compte de taxes municipales et carte d'identité).

Pour l'enfant :

- Bulletin scolaire de l'année en cours ou tout autre document officiel permettant de confirmer sa résidence et son identité.

Documents requis

Pour obtenir un remboursement, le demandeur doit remplir le formulaire de remboursement du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens du Canton de Lingwick et y joindre :

- Une preuve de résidence de l'année en cours;
- Le reçu de paiement des frais d'inscription indiquant clairement le montant de la surtaxe facturée.

Vérification des demandes

La municipalité se réserve le droit de communiquer avec les organismes sportifs afin de vérifier :

- La participation du jeune à l'activité visée;
- L'absence de remboursement déjà accordé en raison d'une annulation.

Le formulaire ainsi que tous les documents requis doivent être transmis au bureau municipal.

Modalités de remboursement

Le remboursement est versé dans un délai maximal de **60 jours** suivant la réception d'une demande complète et conforme.

La municipalité rembourse **100 % des frais de surtaxe**, jusqu'à un maximum de **100 \$ par enfant par année**.

Aucun remboursement ne sera effectué tant que tous les renseignements et documents exigés n'auront pas été fournis.

Veuillez noter que seuls les formulaires dûment remplis et accompagnés des documents requis seront traités. Les reçus originaux pourront être retournés sur demande.

Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le _____ et remplace la politique no 4-2010 relative au Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

Disposition générale

Le montant total des aides financières accordées en vertu de la présente politique ne peut excéder **200 \$ par personne par année civile**.



Lingwick

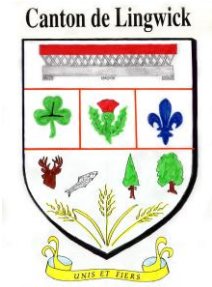
Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens Formulaire de demande de remboursement

1. Identification du demandeur	
Nom et prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
2. Programme visé	
☐ Programme de couches lavables	
☐ Programme de remboursement pour les produits d'hygiène féminine réutilisables	
☐ Programme d'aide financière pour le service d'animation estival	
☐ Programme de remboursement de la surtaxe pour les activités sportives	
3. Information sur le bénéficiaire (À compléter lorsque applicable)	
Nom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Âge :	
Activité ou service concerné :	
Municipalité ou organisme offrant le service :	
4. Dépenses admissibles	
Date de l'achat ou de l'inscription :	
Montant total payé :	
Montant de la surtaxe ou des frais admissibles (s'il y a lieu) :	
5. Documents joints	
Programme de couches lavables	
☐ Facture originale d'achat	
☐ Acte de naissance ou document équivalent	
☐ Preuve de résidence	
Produits d'hygiène féminine réutilisables	
☐ Facture d'achat	
☐ Preuve de résidence	
Service d'animation estival	
☐ Facture indiquant les frais de non-résident	
☐ Acte de naissance ou document équivalent	
☐ Preuve de résidence	
Activités sportives	
☐ Reçu détaillé de l'inscription	
☐ Document indiquant la surtaxe	
☐ Preuve de résidence du parent ou du tuteur	
☐ Preuve de résidence de l'enfant	
6. Déclaration du demandeur	
Je déclare que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont exacts et complets. J'autorise le Canton de Lingwick à vérifier les informations fournies et à communiquer avec les organismes concernés lorsque nécessaire pour l'analyse de ma demande.	
Signature du demandeur :	
Date :	

Canton de Lingwick

72, route 108, Lingwick (Québec) J0B 2Z0

Téléphone : (819) 560-8422 - Courriel : dg@lingwick.ca



Lingwick

Réservé à l'administration municipale	
Date de réception :	
Programme :	
Montant admissible :	
Montant approuvé :	
☐ Demande approuvée	
☐ Demande refusée	
Commentaires :	
Autorisation :	
Date :	
Note : Le montant total des aides financières accordées en vertu de la Politique du Programme d'aide financière aux citoyennes et citoyens ne peut excéder 200 \$ par personne par année civile.	